

Conseil d'établissement
Procès-Verbal
Séance du 6 mai 2025

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école l'Arbrisseau, tenue au salon du personnel, le mardi 6 mai 2025, à 19h.

Étaient présents

Aude Bourdon
Parent

Alexandre Dal-Pan
Substitut au Représentant au Comité de parents du CSS des Découvreurs
Parent

Marie-Hélène Dancause
Parent

Clémence Morin
Présidente
Représentante au Comité de parents du CSS des Découvreurs
Parent

Anne-Julie Poirier
Parent

Véronique Dion
*Parent substitut (*non-votant)*

Steve Hamel
Représentant du service de garde

Johanne Lemelin
Représentante du personnel enseignant (titulaires)

Agnieszka Matyjasiak
Représentante du personnel enseignant (spécialistes)

Vilma Ruiz
Représentante du personnel de soutien

David Martel
Directeur

Étaient absents:

Aucune absence.

1. Ouverture de la séance

1.1. Mot de bienvenue – Vérification du quorum

Clémence Morin fait la vérification du quorum.
L'ouverture de la séance se fait à 19h02.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Clémence Morin fait la lecture de l'ordre du jour.
Ajout au point 5. Modification de l'activité maternelle 5 ans.

C.E. 2024/25-05-06-53	Il est proposé par Aude Bourdon et appuyé par Marie-Hélène Dancause, d'adopter l'ordre du jour tenant compte de l'ajout mentionné ci-dessus. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	--

1.3. Approbation du procès-verbal pour les séances suivantes

1.3.1. Séance du 26 mars 2025.

Les corrections relevées par les membres sont effectuées.

1.3.2. Séance spéciale - Résolution écrite du 2025-04-04

Pas de modification.

C.E. 2024/25-05-06-54	Il est proposé par Steve Hamel et appuyé par Anne-Julie Poirier d'adopter le procès-verbal du 26 mars 2025 avec les modifications et la séance spéciale. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	--

1.4. Suivi du procès-verbal de la séance du 26 mars 2025.

David Martel fait le suivi de deux points qui ont été abordés lors de la dernière séance.

- Implanter la collecte pour les contenants maintenant consignés (bouteilles, cannettes)
 - o Un élève du conseil des élèves a de lui-même amené le sujet du tri des déchets à l'école. Le conseil des élèves a donc été impliqué dans le projet et un sous-comité a été créé par deux élèves. Il ne manque plus qu'à trouver un responsable pour aller porter les bouteilles et cannettes.
- Organisation du parascolaire
 - o Le programme des activités parascolaire s'annonce bien pour la 1^e la 6^e année, mais la proposition pour le préscolaire s'annonce plus difficile. Des activités de bricolage ou de *Just Dance* ont été suggérées, mais ce ne sont pas des offres assez dynamiques / différentes de ce qui se fait déjà en classe.



2. Intervention du public

Aucune intervention du public.



3. Consultation CSSDD - Comité de parents (Désignation CCSEHDAA)

Clémence Morin explique que le Comité de parents est responsable de la constitution du CCSEHDAA.

- Un courriel en début d'année scolaire est envoyé à tous les parents par le CSS. Les parents qui souhaitent participer devaient le signifier et étaient inclus au processus par tirage au sort. Un nombre limité de parents issu du comité de l'année précédente pouvaient être protégés. Cela faisait en sorte que l'implication des parents de ce comité variait beaucoup et ce même en cours d'année. Le modèle de constitution du comité a donc été modifié : les parents qui ont participé à plusieurs rencontres ont plus de fois (coupon) leur nom dans le tirage, ce qui permet de favoriser les parents qui se sont impliqués et qui ont été présents. De plus, ceux qui occupaient un poste supplémentaire (présidence, représentant au CP) seront protégés pendant une année, ce qui permet une certaine stabilité des membres du comité.

C.E. 2024/25-05-06-55	Il est proposé par Agnieszka Matyjasiak, appuyé par Anne-Julie Poirier et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'établissement : - de transmettre un avis favorable concernant le projet de <i>Règles de désignation des parents membres du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)</i> ; - de transmettre la résolution au Comité de parents avant le 23 mai 2025. Approuvé à l'unanimité.
------------------------------	---



4. Prêt de locaux Programme Vacances-Été Ville de Québec - Été 2025

David Martel informe les membres du CE que les représentants de la ville sont déjà venus visiter les lieux. Seront prêtés pour le camp de vacances le gymnase et le bloc des 5^e et 6^e années. La date de reprise de possession a été validée pour assurer la préparation des classes avant la rentrée scolaire.

C.E. 2024/25-05-06-56	Il est proposé par Alexandre Dal-Pan et appuyé par Aude Bourdon d'approuver le prêt de locaux pour le programme Vacances-Été de la Ville de Québec. Approuvé à l'unanimité.
------------------------------	---



5. Modification activité maternelle 5 ans

L'activité Zoom Nature ne pourra pas avoir lieu ; elle sera remplacée par une activité à la Maison Léon-Provancher. Les élèves s'y rendront à pied.

C.E. 2024/25-05-06-57	Il est proposé par Vilma Ruiz et appuyé par Marie-Hélène Dancause d'approuver la modification d'activité pour les maternelles 5 ans. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	--



6. Anglais intensif – Proposition, Modèle 3^e groupe

David Martel informe les membres du CE qu'une proposition de résolution officielle a été rédigée dans laquelle toutes les considérations derrière le choix du modèle d'anglais intensif ont été listées.

Les considérations :

- Il y aura une troisième classe de 6^e année l'an prochain.
- Le modèle actuel de demi-journée est apprécié par l'équipe-école.
- Le modèle de demi-journée ne peut pas fonctionner avec un troisième groupe.
- L'école Les Bocages a des besoins similaires.
- Les nouveaux contrats E2 permettent de combler la tâche de l'enseignante de français avec des périodes de spécialités.

Proposition :

- Les deux groupes actuels conservent le modèle de demi-journées.
- Le troisième groupe suivra le modèle 2-3-3-2.
- La tâche d'anglais sera divisée entre les deux écoles.

Johanne Lemelin demande comment va se faire l'attribution des élèves. David Martel lui répond que c'est l'équipe-école qui va décider en fonction des besoins particuliers des élèves. Il est convenu que chaque modèle comporte des avantages / désavantages.

C.E. 2024/25-05-06-58	Il est proposé par Agnieszka Matyjasiak et appuyé par Alexandre Dal-Pan d'approuver le choix du modèle d'anglais intensif. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	--



7. Code de vie

David Martel présente les changements qui ont été apportés au code de vie. Un gros travail avait déjà été fait l'année précédente pour expliciter les règles / conséquences. Cette année, le mot « manquement » a été remplacé, car on trouvait qu'il avait une connotation négative auprès du parent. Ce mot est remplacé par « événement majeur » ou « événement mineur ». Il s'agit simplement d'une question de sémantique puisque les interventions sur le terrain ne changeront pas. Dans le code de vie, tous les mots « manquement » ont donc été remplacés par « événement ». De plus, la feuille présente à la fin de l'agenda où les enseignants pouvaient noter leur intervention a été remise.

C.E. 2024/25-05-06-59	Il est proposé par Steve Hamel et appuyé par Aude Bourdon d'approuver les changements apportés au code de vie. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	--



8. Dossier / Comité : Gestion des allergies alimentaires à l'école

David Martel explique qu'il y a eu deux rencontres d'une trentaine de minutes avec les enseignants et le service de garde pour les sonder sur la question des allergies alimentaires.

- Lors de la rencontre avec les enseignants :
 - o Dix étaient favorables à enlever l'interdit des allergènes et dix-sept étaient contre.
 - o Éléments favorables : permet d'éduquer les élèves et développer leur autonomie ; moins de gestion et plus de choix pour les parents.
 - o Éléments défavorables et questionnements : plus de gestion pour le personnel ; responsabilité en cas d'accident ; roulement du personnel et formation ; etc.
 - o Suite la période de discussion, cinq étaient favorables à enlever l'interdit des allergènes et le reste était contre. La principale préoccupation des enseignants était la perte de temps de classe que la gestion des allergies pourrait engendrer.
- Lors de la rencontre avec le personnel du service de garde :
 - o Les avis étaient partagés. Neuf étaient pour et neuf étaient contre le retrait de l'interdit des allergènes. Les mêmes préoccupations sont ressorties lors de la discussion. Après la période de discussion, quinze étaient favorables et quatre étaient défavorables.

Dans tous les cas, le conseil d'établissement ne prendra pas de décision définitive sans un accompagnement du centre de service.

Anne-Julie Poirier fait valoir que les parents sont ceux qui vont représenter le plus grand frein à un tel projet. Il faudrait faire la même présentation à l'assemblée des parents pour avoir leur ressenti. Sinon, il faudrait faire une réunion spéciale, car l'assemblée a déjà un programme chargé.

Marie-Hélène Dancause informe le CE qu'elle n'a toujours pas reçu les statistiques de la CSSDM, mais qu'elles devraient lui être transmises sous peu.



9. Discussion (suivi intervention du public de 2024-03-26) : Devoirs et leçons

Clémence Morin informe les membres du CE que beaucoup de documentation est disponible dans le dossier partagé.

Question : Est-ce qu'on veut un changement dans les devoirs et leçons ?

- Anne-Julie Poirier et Johanne Lemelin soulignent que la présentation lors du dernier CE semblait cibler un cas précis. Anne-Julie Poirier exprime aussi une inquiétude : que réduire le nombre de devoirs entraîne un nivellement vers le bas pour l'ensemble des élèves, alors que la problématique semble ne concerner qu'un petit groupe, soit ceux qui éprouvent des difficultés. Selon elle, la quantité de devoirs permet aussi d'observer le niveau d'autonomie de l'enfant.
- Clémence Morin fait remarquer qu'à l'arrivée au deuxième cycle du primaire (3^e année), les élèves doivent s'adapter à l'introduction de nouvelles matières. Il est donc normal que la charge de travail semble plus importante au début. Question : A-t-on besoin d'outiller davantage les parents afin qu'ils puissent mieux accompagner leurs enfants dans la réalisation des devoirs ? Est-ce une préoccupation des enseignants? Sentent-ils que les parents pourraient bénéficier de plus d'explications quant aux attentes concernant les devoirs et leçons?
- Véronique Dion soulève l'idée que le problème se situe peut-être davantage du côté des parents que des enfants. Les parents ressentent parfois un stress par rapport à la gestion des devoirs.
- Aude Bourdon mentionne qu'il y aura toujours des enfants pour qui les devoirs prennent plus de temps à compléter et d'autres qui ont plus de facilité. De la même manière, certains parents s'impliquent davantage que d'autres. Elle estime qu'il serait utile de fournir des outils aux parents et de favoriser un dialogue ouvert entre eux et les enseignants. Elle suggère aussi qu'on pourrait peut-être réfléchir à harmoniser les devoirs à l'intérieur d'un même niveau scolaire, afin d'assurer une certaine cohérence.
- Clémence Morin présente le modèle d'une autre école qui utilise un document explicatif sur les devoirs et les leçons. Ce document précise les attentes que les parents devraient avoir pour chaque catégorie de tâches (lecture, vocabulaire, etc.) et qui rappelle sur l'importance de rappeler aux parents l'utilité des devoirs, ainsi que les attentes liées à ceux-ci.
- Steve Hamel souligne qu'il existe tellement de variables propres à chaque enfant qu'il est difficile d'appliquer une approche unique. Pour lui, les devoirs devraient surtout servir à consolider les apprentissages réalisés en classe.
- David Martel considère que le sujet mérite réflexion. Un enfant qui ne fait pas ses devoirs ne devrait pas être pénalisé dans ses chances de réussite. Il insiste sur le fait que les devoirs doivent servir à la consolidation des acquis, mais ne devraient jamais influencer la réussite d'un élève.

David Martel se propose de faire le suivi auprès du parent qui est venu faire la présentation au CÉ.



10. Consultation des parents

Clémence Morin informe le CE que plusieurs sujets peuvent être abordés dans la consultation aux parents, notamment sur un éventuel service de traiteur pour fournir des repas. David Martel suggère qu'avant de faire des démarches pour obtenir des soumissions auprès de traiteurs, il serait pertinent de consulter les parents afin de connaître leur intérêt et leurs besoins. Il rappelle que lors des dernières consultations, il y a environ huit ans, il n'y avait pas suffisamment de parents intéressés pour que le service puisse être offert.

- Clémence Morin a recueilli des informations d'autres écoles pour savoir lesquelles fournissaient encore des repas (tableau déposé dans le Teams), l'ensemble des informations recueillies étaient celles disponibles sur les sites web des écoles.
 - o École des Pionniers : service de traiteur et cuisine sur place;
 - o École des Bocages : service de traiteur;
 - o École Des Sources : service de cuisine express;
 - o École Jouvence : service de cuisine assuré par les éducateurs (sur inscription);
 - o École Le Ruissellet : cuisine préparée par les éducateurs;
 - o École Filteau : cuisine express;
 - o École Fernand-Seguin : service de traiteur;
 - o École Saint-Michel : offrait un service l'année dernière;
 - o École Saint-Yves : une éducatrice est également cuisinière.
- Clémence Morin propose d'aller de l'avant avec une consultation aux parents qui permettrait de poser les bases d'une réflexion sur l'intérêt des parents pour un éventuel service, afin de déterminer si un projet de service alimentaire pourrait être relancé à l'école.
- Steve Hamel insiste sur le fait qu'il ne faudrait pas revenir en arrière, notamment en ce qui concerne la responsabilité du service de garde de réchauffer les plats, distribuer les repas, etc. Il considère qu'il faudrait plutôt opter pour un service qui offre des repas déjà chauds (ne pas réintroduire les micro-ondes).
- David Martel propose de consulter les services de Cuisine Express et Croquignolet pour avoir une idée des tranches de prix pour les repas.
- Steve Hamel explique les offres chez certains services de traiteur (telles qu'elles sont partagées lors des rencontres entre techniciens de SdG aux Découvreurs).

Questions aux parents pour la consultation :

- S'ils sont intéressés par le service, quelle tranche de prix seraient-ils prêts à payer ?
- À quelle fréquence utiliseraient-ils le service (ex : tous les jours / quelques fois par semaine) ?

Il est convenu que la consultation devra être formulée avec soin afin de ne pas créer de fausses attentes chez les parents. Il faudra clarifier qu'il s'agit d'un premier sondage.

Steve propose d'ajouter une question à la consultation :

- Est-ce que la dimension écologique (ex. : emballages, transport, gaspillage) est une considération importante pour vous ?

Avant d'être envoyée aux parents, la version finale de la consultation devra être validée par la direction et la présidence. Marie-Hélène Dancause, Anne-Julie Poirier et Alexandre Dal-Pan se suggèrent de former un comité du CÉ sur le sujet et se portent volontaires pour concevoir une première version de la consultation. Une proposition sera envoyée avant la prochaine rencontre pour commentaires. Ils se chargeront également de préparer le suivi pour le prochain CÉ.

C.E. 2024/25-05-06-60	Il est proposé par Marie-Hélène Dancause et appuyé par Aude Bourdon d'approuver la formation d'un comité du CÉ pour la consultation aux parents 2024-2025 ainsi que le thème de cette année soit, les services de traiteur. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---



11. Rapports

11.1. Rapport du représentant du Service de garde

Steve Hamel fait le rapport du Service de garde :

- La semaine prochaine est la semaine du service de garde. Une activité est prévue à chaque jour. Il y aura une prise de photos et un déjeuner pour les membres du personnel jeudi.
- Côté recrutement, il y a une augmentation des entrevues, donc ça va bien en ce qui a trait à la suppléance d'ici la fin de l'année scolaire.

11.2. Rapport du représentant au Comité de parents

Clémence Morin explique que des ateliers en tables de discussion ont eu lieu et différents sujets ont été abordés, comme les allergènes, la consultation parent, le sport parascolaire (les réalités de différentes écoles).

- Autres suggestions de sujets à aborder éventuellement : Est-ce que les autres écoles ont aussi de la difficulté à fournir une offre de parascolaire pour le préscolaire?

11.3. Rapport de la présidence, correspondance reçue et trésorerie

Clémence Morin explique que la cueillette des informations en vue de la rédaction du rapport annuel est commencée. Il reste voir comment la section sur les résultats sera à rédiger. David Martel indique que le tableau de bord saura certainement bien nourrir cette section du gabarit. Clémence Morin sollicitera au besoin l'aide d'un autre membre du CE.

11.4. Rapport de la direction

David Martel informe les membres du CE que l'approbation du calendrier scolaire aura lieu lors de la prochaine séance.

- Il n'y aura pas de rencontre prévue en septembre. L'approbation du rapport annuel est prévue pour le mois de juin si tout se passe bien.
- Suivi concernant la sortie extérieure proposée dans le cadre du cours d'éducation physique : celle-ci n'aura pas lieu en raison d'un problème avec le formulaire d'inscription envoyé à la ville.
- En ce qui concerne l'organisation des niveaux :
 - Il est encore trop tôt pour annoncer la décision ce qui concerne les groupes de maternelle 4 ans. Des vagues de coupures sont prévues (nouvelles balises ETC), ce qui ajoute à l'incertitude.
 - Pour les autres niveaux, il y aura :
 - 4 maternelle 5 ans
 - 4 première année
 - 3 deuxième année
 - 3 troisième année
 - 2 quatrième année
 - 2 cinquième année
 - 1 multiniveau 4 et 5
 - 3 sixième année



12. Autres sujets

Aucun autre sujet.



13. Fermeture

13.1. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 11 juin 2025.

13.2. Levée de la réunion

La réunion est levée à 21h06.

C.E. 2024/25-05-06-61

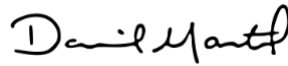
Il est proposé par Clémence Morin et appuyé par Steve Hamel, de faire la levée de la réunion.

Adopté à l'unanimité.



Clémence Morin

Présidente, Conseil d'établissement



David Martel

Directeur

